



Genève, le 16 mars 2020  
Aux représentant-e-s des médias

**Communiqué de presse du département de la sécurité, de l'emploi et de la santé**

## **COVID-19: fermeture temporaire des guichets de l'office cantonal de la population et des migrations**

**Suite aux renforcements de mesures relatives à la lutte contre le COVID-19 décidées par le Conseil d'Etat en ce 16 mars 2020, l'accès aux guichets de l'office cantonal de la population et des migrations est fermé au public jusqu'à nouvel avis.**

Seules les prestations qui revêtent un caractère d'urgence sont délivrées et sur rendez-vous uniquement.

La prise de rendez-vous pour les demandes urgentes s'effectue par le biais d'un formulaire en ligne: <https://www.ge.ch/contacter-ocpm>.

En cas de légalisation urgente d'un document, suite à un décès, une demande de rendez-vous doit être adressée sur l'email [dcec.ocpm@etat.ge.ch](mailto:dcec.ocpm@etat.ge.ch).

Tous les rendez-vous pour la prise de données biométriques pour les documents d'identité suisses, ainsi que les sessions de tests naturalisations sont annulés jusqu'à nouvel avis.

Nous invitons les administrés à effectuer leurs démarches par correspondance ou en ligne: [www.ge.ch](http://www.ge.ch) et à [consulter nos réponses aux questions fréquentes \(FAQs\) avant de nous contacter](#).

Le [site Internet de l'Etat de Genève](#) informera la population de la réouverture des guichets de l'office cantonal de la population et des migrations.